

Arrêté n°2024-160-DS

Portant délégation de signature à Mesdames et Messieurs les Directeurs de Départements de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille (POLYTECH'MARSEILLE)

Le Président d'Aix Marseille Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-11 et L. 712-2,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/02/01-09 du 1^{er} février 2024 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président d'Aix-Marseille Université,
- Vu** l'arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en date du 2 septembre 2022, portant nomination de Monsieur Romain LAFFONT en tant que Directeur de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille à compter du 2 décembre 2022,
- Vu** l'arrêté n°2024-165-DS en date du 2 octobre 2024, portant délégation de signature du Président d'Aix-Marseille Université aux Directeurs des composantes,

ARRÊTE

Chapitre 1 : Modalités de la délégation

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Romain LAFFONT, Directeur de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille**, délégation de signature est consentie aux Directeurs de Départements de l'Ecole, aux fins de signer, au nom et pour le compte du Président de l'Université, les conventions individuelles de stage des étudiants relevant de leur département ou de leur parcours (public sortant), à savoir :

- **Monsieur Olivier LEMETAYER**, Directeur du Cycle préparatoire du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytech (PeiP)
- **Monsieur Jacques MASSONI**, Directeur par intérim du Département Génie civil,
- **Madame Carine GUIVIER CURIEN**, Directrice du Département Génie Biomédical,
- **Monsieur Stéphane AYACHE**, Directeur du Département Informatique,
- **Monsieur Goëtz PARSIEGLA**, Directeur du Département Génie Biologique,
- **Monsieur Jean-Manuel RAIMUNDO**, Directeur du Département Matériaux,
- **Monsieur Georges JOURDAN**, Directeur du Département Mécanique et énergétique,
- **Madame Séverine DUBUISSON**, Directrice du Département Génie industriel,

- **Monsieur Jérémy POSTEL-PELLERIN**, Directeur du Département Microélectronique et télécommunications,

Chapitre II **Dispositions générales**

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est affiché de manière permanente dans les locaux affectés à l'Ecole POLYTECH en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers. Il est mis en ligne sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 4

La Direction générale des services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 14 novembre 2024,

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

The image shows a blue ink signature of Eric Berton over a circular official stamp of Aix-Marseille University. The stamp contains the text 'Aix Marseille Université' and the logo 'amU'.

Publiée le : 18 NOV. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le : 18 NOV. 2024